



Nombre de conseillers	14
En exercice	14
Présents	13
Votants par procuration	0
Absents	1
Total des votes	13

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai 2025 à 17h30, les membres du Bureau Exécutif de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 13 mai 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ÉLUS PRÉSENTS : Mme DE ANDRES, M. HANGARD, Mme DUONG, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, M. DOUYERE, M. COUREL, M. PLATEL, M. SIMON

ÉLUS ABSENTS : M. BONVOISIN

N°DEL_0055_2025 Plan d'actions de la Trame Verte Bleue et Noire

Contexte :

La Communauté de Communes de Pont-Audemer / Val de Risle (CCPAVR) est un territoire engagé depuis plusieurs années en faveur de la prise en compte et la protection de l'environnement que ce soit au travers de ses documents stratégiques (Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) et plan climat air énergie territorial (PCAET)) et au travers des actions mises en œuvre localement.

Afin de poursuivre son engagement pour inscrire la transition énergétique et écologique au cœur de sa stratégie territoriale et atteindre ses objectifs en matière d'acquisition de connaissance et d'implication des acteurs sur ces enjeux, la CCPAVR souhaite mettre en place une stratégie pour la déclinaison de la Trame Verte, Bleue et Noire (TVBN) à l'échelle de son territoire.

Dans le même temps, un outil d'acquisitions de connaissance va être également déployé au travers un Programme Pluriannuel Milieu Aquatique et Humide qui est axé sur la vallée de la Risle et ses affluents.

En 2024 et 2025, la mise en œuvre de l'étude de la TVBN a permis de :

- Mobiliser et former les habitants et les élus sur le sujet de la trame verte, bleue et noire
- Cartographier les enjeux de la trame verte, bleue et noire sur l'ensemble de la CCPAVR afin de pouvoir l'utiliser lors de la révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour protéger ses éléments de paysage.
- Aboutir à un plan d'actions comprenant la plantation de haies et de restauration de mares

Ces actions participeront à limiter les inondations par ruissellements et par rivière, à préserver la ressource en eau potable et à maintenir la biodiversité.

Présentation du projet :

Dans le cadre de son appel à projet « Préservation de la nature et de la biodiversité hors Natura 2000 (FEDER21-27-Région) » la Région aide les porteurs de projet à hauteur de 80% du montant financier des coûts de travaux.

La CCPAVR pourra proposer aux propriétaires publics et privés un accord financier pour restaurer leurs mares et ou haies.

Le présent projet vise à mettre en œuvre la phase opérationnelle de travaux issue de l'étude de la TVBN afin de conforter et ou reconstituer les continuités écologiques (réseaux de mares et ou de haies) sur son territoire.

Les études menées en 2024 et 2025 sur différents taxons ont permises d'identifier des secteurs à enjeux prioritaires.

La connaissance acquise des réseaux de haies et de mares va permettre d'élaborer un programme d'action qui s'échelonne de 2026 à 2028 avec pour objectif de restaurer :

- 1 km de haies plantées par an (avec un budget estimatif sur 2 km /an)
- 15 mares restaurées par an
- La création d'un crapauduc

Budget estimatif du projet :

Budget prévisionnel projet Trame verte, bleue et noire (2026 - 2028)		
Libellé	Coût du projet/an HT	Coût du projet total sur 3 ans HT
Stagiaire TVBN/SIG		
Défraiement d'un stagiaire BAC +2 spécialité BTSGPN et/ou SIG	417 €	1 250 €
Défraiement d'un CDD sur 18 mois maximum (salaire chargé)	54 000 €	54 000 €
Plantation de haies		
1 Km linéaire par an HT avec création de talus	51 667 €	155 000 €
1 Km linéaire par an HT sans création de talus	16 667 €	50 000 €
Restauration de mares		
Prix forfaitaire (pour une mare d'environ 250 m ² soit 2500€ HT) pour 15 mares par an	37 500 €	112 500 €
Aménagement de passage à faune - Création de crapauduc		
Prix pour un dispositif sur la commune de St Mards de Blacarville	41 667 €	41 667 €
Barrière automatique fermeture de la route Ecopole à Pont-Audemer	12 500 €	12 500 €
Prestation Réseaux haies Normandie		
2 journées d'expertise/formation par an TTC	900 €	2 700 €
Prestation Solution Biodiv'		
Journée d'information et d'échanges sur les enjeux de biodiversité	875 €	2 625 €
Prestations intellectuelles et ou graphiques		
Création de supports pédagogiques	833 €	2 500 €
TOTAL	217 025 €	434 742 €

Plan de financement du projet :

Plan de financement Projet Trame verte, bleue et noire				
Dépense en €HT pour 3 ans		Recette en euros /an		
			HT	%
Total dépenses	434 742 €	Région (FEDER)	347 793 €	80
		Autofinancement CCPAVR (budget GEMAPI)	86 948 €	20

Calendrier prévisionnel du projet :

La date de démarrage du projet est fixée dès l'obtention des accords de subventions et vote du budget. Il est envisagé un démarrage au printemps 2026 pour une fin à décembre 2028

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°100-2022 du conseil communautaire du 29 septembre 2022 autorisant le bureau exécutif de solliciter des financements auprès de tous les organismes,

CONSIDÉRANT la nécessité de préserver la trame verte, bleue et noire
CCPAVR

CONSIDÉRANT qu'en restaurant la trame verte, bleue et noire on permet de réduire l'érosion
des sols par ruissellement ayant pour conséquence de préserver la ressource en eau potable.

*Le Bureau Exécutif décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-joint
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à solliciter tous les organismes pouvant contribuer au financement de ce projet
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant pour signer les documents et actes afférents à cette affaire

Pont-Audemer, le 19 mai 2025
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL